**JEU« HISTO QUIZZ » SUR BOUVILLE**

Voici dix questions concernant l’histoire ancienne de Bouville. Pour répondre, aidez-vous éventuellement des anciens bulletins municipaux… mais les réponses ne sont pas au secrétariat de mairie.

Pour participer à ce petit jeu merci de suivre les instructions suivantes :

- Imprimez une copie de la page (copie aussi disponible à l’entrée de la mairie) ;

- Inscrivez-vous ci-dessous et répondez à chaque question dans l’espace correspondant ;

- Déposez la feuille (une par personne) en mairie ou dans la boite aux lettres de la mairie avant le samedi 31 MARS 2018.

Les réponses et la liste des gagnants 10 sur 10 figureront dans le prochain bulletin municipal. Tirage au sort pour un cadeau au gagnant des gagnants.

Bonne recherche

Philippe GAURY

MON NOM et PRENOM : ……………………………………………………………………………………………………………

MON ADRESSE A BOUVILLE…………………………………………………………………………………………………………….

DATE de remise ou de dépôt :…………………………………………………

1/ Année d’achèvement de la construction de l’ancienne POSTE de Bouville : …………………..

2/ Signification des deux lettres S et T gravées au centre sur la façade sud du CHATEAU MAIRIE de Bouville : ………………………… ………………..

3/ Nom de famille du propriétaire/exploitant du CAFE-EPICERIE au Hameau de la Route vers 1910 : …………………………

4/ Nombre de niches contenant des statues sur la Croix de Pierre (classée Monument Historique) : ……

5/ Année de rattachement de la commune des IFS à celle de BOUVILLE : ……………………..

6/ Nom du maire de Bouville élu en 1919 : ……………………………………….

7/ L’église de Bouville est sous le vocable de Notre-Dame (patronne de l’église). Quel jour de l’année doit-on la fêter ?...................................................

8/ Année de fondation de la « confrérie et charité de sainte Anne » à Bouville ?............................

9/ Jusqu’au XIXème siècle, une importante FOIRE annuelle aux moutons et brebis se tenait à Bouville, pouvez-vous préciser quel jour de l’année ?............................................................................

10/ Année d’acquisition du château par la Commune de Bouville pour en faire la mairie ?..............